

Atelier 1

« L'investissement des entreprises : Sur quels leviers agir? »

Restitution du mercredi 14 novembre

Rapporteurs : Vincent FABRE (MEDEF), Régis VIGNAL (CPME) et Poema TANG (CCISM)



Rappel des thématiques clés de l'atelier

**Fonctionnement public /
privé**

Infrastructures

Dispositifs d'aides

Valorisation du foncier

Agilité administrative

**Mesure de l'efficacité des
dispositifs mis en place**

Système bancaire

Fiscalité

Propositions de l'atelier

Fonctionnement public / privé

- Nécessité d'avoir des **réunions périodiques au delà des conférences économiques** pour la cohérence et le suivi des actions menées. Ces réunions intermédiaires permettront de suivre la mise en œuvre des feuilles de route et de s'assurer que les actions restent cohérentes et coordonnées.
- Des **réunions complémentaires thématiques avec notamment l'ordre des experts comptables.**
- **Renforcement du partenariat public/privé de manière générale** autour de la définition et du suivi des schémas directeurs
- **Redonner au secteur privé certaines activités** qui restent pour l'instant gérées par le Pays ou des satellites (revue de l'activité des SEM, SA détenues majoritairement par le Pays et de certains établissements publics).
- Intensification de la régulation économique par la **concurrence dans les secteurs comme les télécoms, l'énergie et les transports**

Infrastructures

- Poursuite de l'amélioration et du développement des infrastructures structurantes du type portuaires, aéroportuaires et routières,...

Propositions de l'atelier

Dispositifs d'aide et d'accompagnement

- **Cadre des investissements étrangers** guidés par les **grands principes énoncés par l'OCDE** (cadre juridique international visant à sécuriser les investisseurs)
- Amélioration des **facteurs d'attractivité de l'accueil des investissements étrangers en Polynésie** (benchmark international à réaliser)
- **Amélioration des dispositifs de défiscalisation locale et métropolitaine :**
 - Délais d'instruction
 - Mise en œuvre de la délocalisation de l'instruction des dossiers DGFIP
- **Identification de dispositifs alternatifs à la défiscalisation**
- **Définir les secteurs et orientations prioritaires de l'économie (tourisme, économie bleue, numérique, transition énergétique, logement social) et proposer des calendriers d'accompagnement**

Propositions de l'atelier



Focus sur le secteur primaire

- **L'économie verte : levier pour l'agriculture biologique**
 - Eligible à la défiscalisation dans le cadre de l'agriculture « traditionnelle » ;
 - Mettre en place un dispositif incitatif pour développer la filière du bio et diversifier les sources de financement ;
 - A l'instar de la taxe sur le sucre, introduire une taxe sur l'utilisation des pesticides qui affecte la santé des ménages.
- **Autres propositions concernant le secteur primaire**
 - Recherche de financements alternatifs à la défiscalisation ;
 - Réduction du taux de rétrocession de la défiscalisation et introduction d'aides à l'exploitation (indispensables au démarrage) ;
 - Coup de pouce fiscal pour favoriser l'autonomie énergétique (ENR)
 - Développement de filières pour la récupération et le traitement des déchets verts

Propositions de l'atelier

Valorisation du foncier

- **Mise en valeur du foncier du Pays et des satellites** : le mettre à disposition des investisseurs au travers des baux emphytéotiques (baux très longue durée)
- **Effet de levier du logement pour la création d'emplois** dans le secteur du BTP
- **Difficultés de développement du logement social et intermédiaire à traiter** : efficacité de l'OPH, amélioration des délais de traitement administratif (permis de construire,...), meilleure segmentation des incitations publiques / catégories de ménages,...
- **Revoir la problématique du FSH (Fonds Social de l'Habitat)**
- **Mise en place d'un schéma directeur du logement**
- **Création d'un observatoire de l'immobilier**

Propositions de l'atelier

Agilité administrative

- **Dématérialisation des procédures dans les 5 ans** (ex : commande extrait K-bis en ligne,...) et mise en place d'un guichet unique
- **Facilitation / amélioration des délais de traitement des formalités administratives** (ex : permis de construire,...)
- **Permettre et favoriser l'installation des panneaux solaires pour les entreprises** en facilitant les relations avec l'opérateur EDT
- Mise en place des indicateurs de suivi de performance
- **Amélioration de la communication pour l'utilisateur final** en termes de Loi du Pays et de nouveaux textes applicables
- **Adaptation du cadre juridique** : code du commerce (formes juridiques des sociétés à aménager : SAS, SASU, EURL...)
- **Simplification des formalités** et réduction des délais de création d'entreprises (greffe du tribunal de commerce)

Propositions de l'atelier

Fiscalité

- **Assouplissement de la fiscalité en ciblant les secteurs prioritaires** (demande déjà formulée d'une incitation fiscale à hauteur de 40% de crédit d'impôt pour les entreprises qui s'équipent de panneaux solaires pour leur autoconsommation)
- **Extension du dispositif de défiscalisation locale à des secteurs** tels que les infrastructures maritimes et portuaires et le numérique
 - Révision des taux de crédit d'impôt liés au transport maritime, de passagers et de marchandises et révision des seuils pour rendre éligibles les projets de la petite hôtellerie
 - Révision de la liste des secteurs prioritaires en défiscalisation locale
- **Prise en compte d'une partie de la CSIS dans l'imputation** du crédit d'impôt et/ou révision du plafond d'imputation de l'IS (aujourd'hui 50% contre 65% auparavant)
- **Intégration fiscale** : permettre à l'entreprise de réinvestir dans ses propres programmes (crédit d'impôt) ou des dispositifs innovants (business angels)
- **Code des investissements à réintroduire**, notamment sur le volet « aides à l'exploitation »
- **Révision** de la taxe PNB (double imposition)
- **Favoriser** la mise à disposition de personnel de la part des entreprises à des organismes dans le cadre du soutien à la création d'entreprises (ADIE, INITIATIVE PF,...)

Propositions de l'atelier

Fiscalité

- **Allongement de la durée d'exonération fiscale des entreprises au-delà de 3 ans** (seuil de rentabilité atteint au bout de 5 ans)
- **Plus grande transparence et meilleure affectation des taxes** qui pourraient être affectées à des dispositifs spécifiques.
- Ouverture d'un chantier qui portera sur une **grande réforme fiscale** et sur l'établissement d'une convention fiscale internationale
- **Allègement de la fiscalité à l'importation** est indispensable pour le développement des entreprises
- **Révision de la durée d'amortissement des navires à grande vitesse** qui s'usent plus vite (10 ans au lieu de 30 ans)
- **Favoriser** la transmission des entreprises et le capital investissement